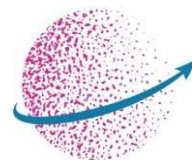


ASSURANCE CEDIV' ROUPES



ASSUREVER
assure vos voyages



VOS GARANTIES EN SYNTHESE

MONTANTS TTC MAXIMUM PAR PERSONNE		OPTIONS N°					
		Annulation	Multirisque et Complémentaire			Assistance	
		3	15	16	17	19	20
ANNULATION DE VOYAGE							
- Annulation de voyage - Franchise	7 623 € / personne et 38 112 € / événement 15 € / personne sauf stipulation contraire						
	- Maladie (y compris les rechutes et aggravations) - Grossesses						
- Suites de vaccination - Obtention d'emploi - Mutation - Suppression des congés payés - Convocations administratives	- Refus de visa - Vol dans les locaux privés / pro - Dommages au véhicule - Vol de papiers d'identité - Accident de transport public						
BAGAGES							
Vol, perte, destruction des bagages	762 € / personne						
Vol, perte, destruction des bagages	1 524 € / personne						
Objets de valeur	50 % du capital assuré						
Franchise	30 € / dossier						
ASSISTANCE RAPATRIEMENT							
- Transport / Rapatriement - Envoi d'un médecin sur place - Rapatriment du corps - Frais funéraires - Retour anticipé - Frais de recherche et de secours - Assistance juridique à l'étranger - Avance de caution pénale à l'étranger - Prolongation de séjour - Retour des accompagnants - Frais médicaux à l'étranger - Europe occidentale et bassin méd. - Reste du monde - Soins dentaires d'urgence - Franchise	- Frais réels - Frais réels - Frais réels 762 € - Billet retour 762 € / personne et 7 622 € / événement 762 € 7 622 € 46 € / jour (maximum 10 jours) - Billet retour						
	30 490 € 76 225 € 229 € 30 € / dossier						
EXTENSION DES FRAIS MEDICAUX							
Europe occidentale et bassin méd.	75 000 €						
Reste du monde	150 000 €						
Franchise	30 € / dossier						
RACHAT DE L'EXCLUSION "Accidents résultant de l'utilisation d'un engin motorisé (quad, jet-ski, motoneige...)"							
INTERRUPTION DE VOYAGE							
Prestations terrestres non utilisées	6 098 € / pers. et 30 490 € / événement						
Voyage de compensation	Avoir du prix du voyage initial						
RESPONSABILITE CIVILE							
Responsabilité civile vie privée	1 000 000 € / sinistre						
Franchise	76 € / sinistre (sauf corporel)						
INDIVIDUELLE ACCIDENT							
Capital décès ou infirmité permanente accidentelle	3 049 € / personne et 152 449 € / événement						
FERMETURE D'AEROPORT							
Frais de prolongation de séjour	80 € / jour / pers. (max. 5 nuits)						
Franchise	1 jour						
Remboursement du préacheminement	100 € / personne						
PROTECTION SANITAIRE							
Annulation pour maladie suite épidémie ou pandémie 30j avant le départ	7 623 € / personne et 38 112 € / événement (franchise de 15 € / pers.)						
Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température	7 623 € / personne et 38 112 € / événement (franchise de 10 % avec un mini. de 50 € / pers.)						
Rapatriment en cas d'épidémie ou de pandémie	Frais réels						
Frais médicaux en cas d'épidémie ou pandémie	150 000 € / personne (franchise de 30 € / pers.)						

Connectez-vous sur pro.assurever.com

■ Inclus ○ En option

92621 GENNEVILLIERS CEDEX

Tél : 01 73 03 41 01

www.assurever.com

S.A.R.L. au capital de 516 500 € - RCS Paris B 384.706.941

Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS

sous le n°07 028 567 (www.orias.fr)

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 9



ASSUREVER
assure vos voyages